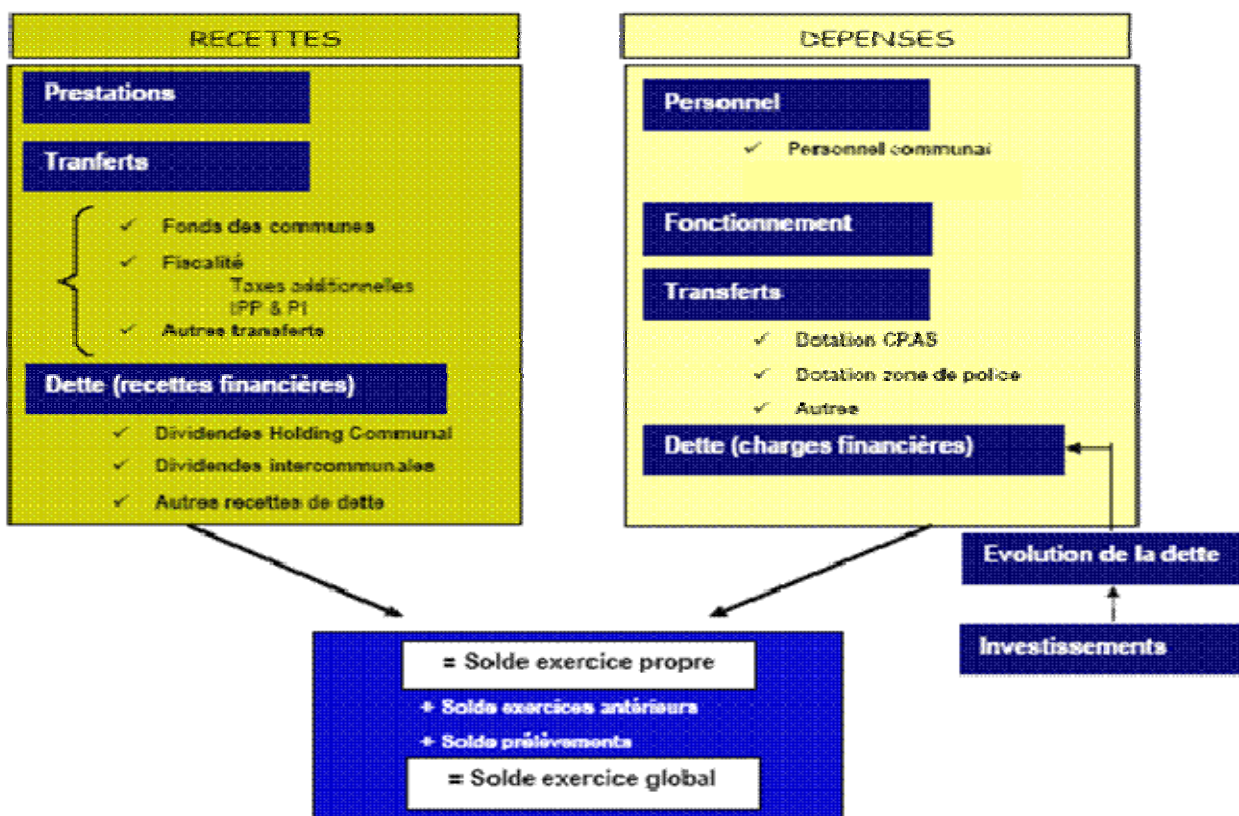


PREAMBULE

Le budget communal est un acte administratif de prévision de toutes les dépenses et de toutes les recettes pour un exercice donné dans le respect d'une nomenclature prédéfinie par la loi et des instructions réglementaires de l'autorité tutélaire notamment la circulaire budgétaire régionale. En tant qu'acte prévisionnel, il est le premier révélateur d'éventuelles difficultés financières que peut rencontrer l'institution locale. C'est donc un acte d'une grande technicité soumis au contrôle de légalité de la tutelle. Néanmoins il est avant tout un acte politique car il définit la vision stratégique d'une majorité politique pour le développement de la commune et son cadre de vie. Il est l'expression par excellence de la démocratie car il exprime des choix qui ont un impact direct ou indirect sur la communauté par le comblement de besoins collectifs en fonction des ressources disponibles. L'examen d'un budget permet de révéler l'essence même du service public communal, c'est-à-dire la vision de l'intérêt général des élus de la Cité. Quoi qu'on en dise, cela se traduit tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire même s'il est vrai que l'examen du service extraordinaire présente des options politiques plus marquées ou du moins plus visibles. Enfin, le budget est un acte administratif d'autorisation arrêté par le Conseil communal pour conférer une base légale à l'exécution des recettes et des dépenses.



LA SERVICE ORDINAIRE

Le service ordinaire comprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui se produisent au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement réguliers, en ce compris le remboursement périodique de la dette.

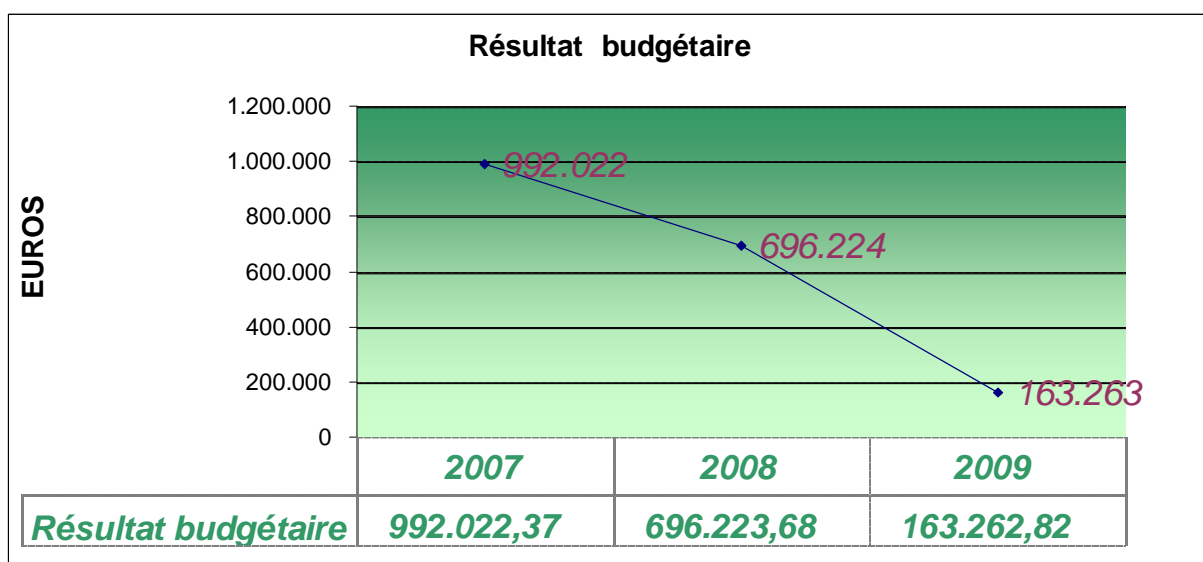
Le projet de budget communal de l'exercice 2009 présente en son service ordinaire les résultats généraux ci-après :

Service ordinaire 2009	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Exercices antérieurs	2.973.436,63	5.950,00	2.967.486,63
Exercice propre	9.853.983,99	9.690.721,17	163.262,82
Prélèvements	0,00	0,00	0,00
Résultat général	12.827.420,62	9.696.671,17	3.130.749,45

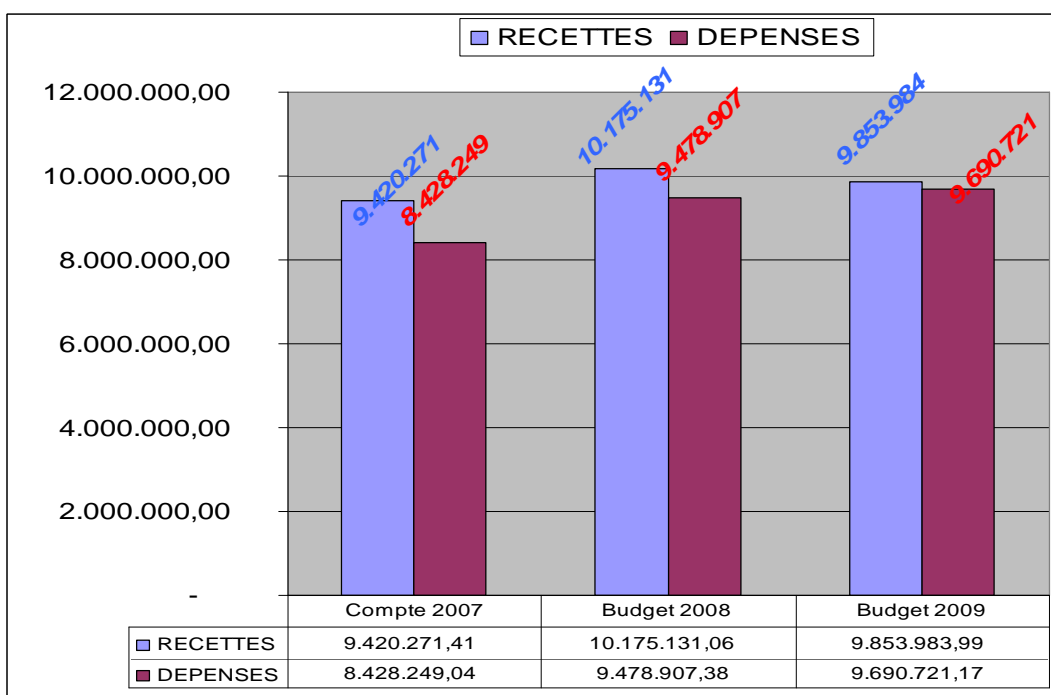
La balance générale entre les recettes et les dépenses doit obligatoirement rencontrer l'équilibre budgétaire ; l'équilibre général est atteint puisqu'il affiche un solde positif ou boni de **3.130.749,45 €**.

Les recettes ordinaires de l'exercice 2008 sont estimées à 9.853.983,99 € et les dépenses à 9.690.721,17 €. En conséquence, l'exercice propre présente un résultat positif de **163.262,82 €**. La balance de l'exercice propre peut être qualifiée d'excédentaire.

Commune de Montigny-le-Tilleul		Tableau de bord financier			
Exercice propre	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009	≠ 2009/2008	≠ en %
RECETTES	9.420.271,41	10.175.131,06	9.853.983,99	- 321.147,07	- 3,16
DEPENSES	8.428.249,04	9.478.907,38	9.690.721,17	211.813,79	2,23
RESULTAT	992.022,37	696.223,68	163.262,82	- 532.960,86	



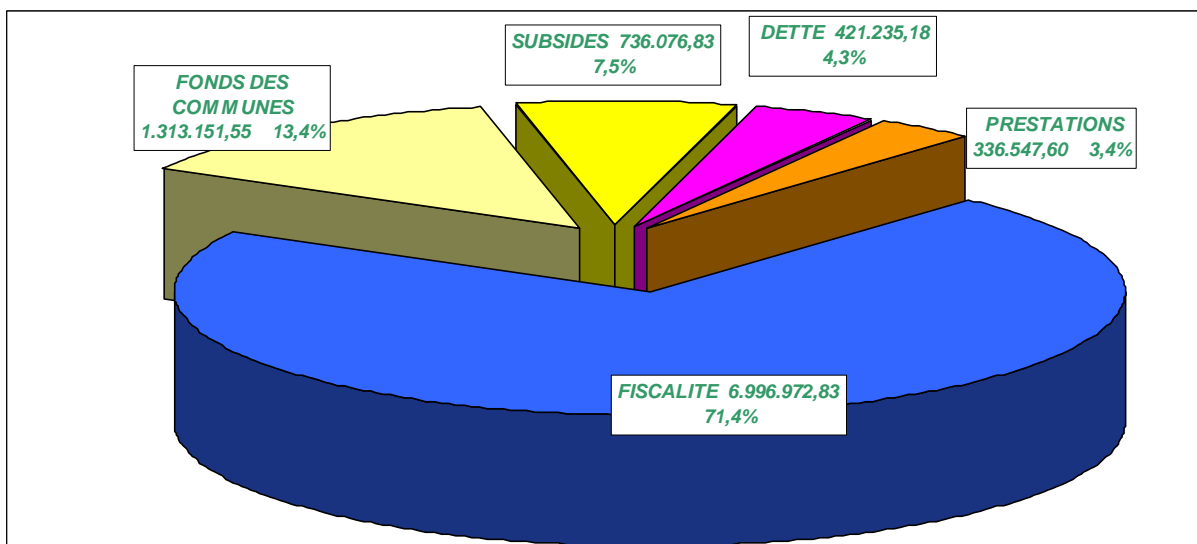
Le budget ordinaire présente donc un excédent significatif pour l'exercice 2009. Il est à noter que les recettes diminuent globalement de 3,16 % (- 321.147,07 €) et repassent sous la barre des 10 millions d'€. Les dépenses quant à elles accusent une augmentation de 2,23 % (+ 211.813,79 €)



LES RECETTES

RECETTES	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009	≠ 2009/2008	≠ en %
PRESTATIONS	218.320,03	348.367,45	336.547,60	- 11.819,85	- 3,39
FISCALITE	6.341.940,42	6.873.383,96	6.996.972,83	123.588,87	1,80
FONDS DES COMMUNES	1.206.525,98	1.295.179,22	1.313.151,55	17.972,33	1,39
SUBSIDES	667.404,44	970.765,23	736.076,83	- 234.688,40	- 24,18
DETTE	986.080,54	687.435,20	421.235,18	- 266.200,02	- 38,72
TOTAL RECETTES	9.420.271,41	10.175.131,06	9.803.983,99	- 371.147,07	- 3,65

Les recettes ordinaires des communes se décomposent en trois groupes économiques : les recettes de prestations (3,4 %), les recettes de dette (4,3%) et les recettes de transfert (92,3%). Les recettes de transferts sont les plus importantes ; elles sont composées de recettes de fonds régionaux (13,4%), des recettes fiscales (71,4 %) et des subsides (7,5 %).



Les recettes provenant du fonds des communes et des subsides divers

FONDS et SUBVENTIONS	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
Fonds des communes : dot. Princ	917.405,71	1.245.666,74	1.263.639,07
Fonds des communes : dot. Spécif.	92.139,26	-	-
Tonus axe 1	196.981,01	49.512,48	49.512,48
Subv.personnel enseignant	-	-	-
Subv. fonctionnement enseignement	274.314,20	466.712,00	308.750,00
Subventions APE	265.089,39	286.622,00	285.310,00
Subventions AAC/ACTIVA	5.513,00	-	-
Subventions CF - personnel bibliothèque	26.214,75	26.214,74	26.214,74
Subventions CF - personnel AES	20.020,00	20.279,00	20.279,00
Subventions RW - Synergies COM/CPAS	-	100.000,00	-
Subventions RW - Déchets	13.655,13	5.059,51	5.059,51
Remboursement des emprunts part Etat	-	-	-
Remboursement CRAC	-	-	-
Autres subventions	49.036,12	51.527,98	76.563,58
Autres	13.561,85	14.350,00	13.900,00
TOTAL	1.873.930,42	2.265.944,45	2.049.228,38

Les recettes provenant du « fonds des communes » (dotation régionale générale, compensation de la forfaitisation des réductions du P.IM, ...) s'élèvent à 1.313.151,55 € ; elles augmentent globalement de 1,39 % (+17.972,33 €).

Les autres recettes issues des pouvoirs publics supérieurs concernent des subsides plus ou moins récurrents permettant la mise en œuvre de politiques particulières. Ils s'élèvent en 2009 à 736.076,83. Sont visés notamment la promotion de l'emploi au travers des points APE par la région wallonne, l'intervention de la Communauté française dans le fonctionnement de l'enseignement, de la bibliothèque ou de l'accueil extrascolaire, postes dont les allocations restent équipollentes à celles de 2007. Pour rappel, depuis 2007 ne sont plus inscrites au budget les allocations relatives à la contribution de la communauté française dans le traitement du personnel enseignant.

Les recettes fiscales

RECETTES FISCALES	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
<i>Précompte immobilier</i>	1.910.759,00	2.143.633,31	2.196.413,21
<i>IPP</i>	3.435.572,98	3.189.413,75	3.216.929,14
<i>Taxes automobiles</i>	114.494,82	126.146,49	125.274,23
<i>Taxe déchets</i>	-	525.070,00	521.920,00
<i>Vente sacs de collecte des déchets</i>	116.005,26	106.139,75	109.127,68
<i>Distribution écrits publicitaires</i>	267.549,67	258.000,00	279.885,00
<i>Entretien des égouts</i>	225.900,00	225.000,00	225.000,00
<i>Raccordement à l'égout public</i>	-	-	-
<i>Surfaces commerciales</i>	63.417,70	63.451,70	63.451,70
<i>Force motrice</i>	57.875,02	57.875,00	57.875,00
<i>Délivrance docum. administr.</i>	40.884,12	42.435,00	42.435,00
<i>Transports funèbres</i>	65.500,00	59.000,00	64.000,00
<i>Panneaux publicitaires</i>	-	33.156,50	33.156,50
<i>Institutions financières</i>	5.800,00	6.000,00	6.000,00
<i>Pylônes de diffusion GSM</i>	5.000,00	7.437,00	5.000,00
<i>Secondes résidences</i>	4.000,00	4.154,00	4.154,00
<i>Immeubles inoccupés</i>	15.225,00	6.500,00	20.000,00
<i>Redev. délivr. renseign. adm.</i>	5.999,34	6.214,80	6.214,80
<i>Autres</i>	7.957,51	13.756,66	20.136,57
TOTAL	6.341.940,42	6.873.383,96	6.996.972,83

Les recettes fiscales avec un montant estimé à 6.996.972,83 € augmentent globalement de 1,80 % (+ 123.588,87 €).

Le rendement croissant des recettes provenant de la taxe additionnelle au précompte immobilier (2.600 centimes), permet d'escompter une recette fiscale de 2.196.413,21 € soit une augmentation 2,46% (+52.779,90 €).

Par contre, la taxe additionnelle à l'IPP (8% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques), première recette fiscale de la commune se stabilise ; elle va générer une recette estimée à 3.216.929,14 € soit une augmentation sensible de 0,86 % (+27.515,39 €).

Au demeurant, il y a lieu de relever le rendement important de la taxe sur l'entretien des égouts arrêtée le 10 septembre 2007 – recette estimée à 225.000 € - qui est plus important que le rendement consolidé des l'ancienne taxe et de la taxe sur le raccordement des égouts.

Par ailleurs, il faut souligner également l'augmentation de 8,48 % (+21.885 €) de la recette de perception de la taxe sur les écrits publicitaires.

Il est à noter que toutes les prévisions de recettes relatives aux taxes locales s'appuient sur l'enrôlement effectué l'année précédente ou sur base de la perception réelle pour les taxes perçues au comptant.

En ce qui concerne la fiscalité environnementale liée à la gestion des déchets, en fonction des données statistiques nous transmises par l'ICDI, la commune pourrait se voir ristourner en 2009 une recette de 109.127,68 € (+ 2,82%) au titre essentiellement de redevances générées par la mise à disposition de « sacs poubelles » et de recettes liées au traitement de certaines collectes notamment le papier, les conteneurs et le verre.

La taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers escomptera une recette estimée à 521.920 € afin de répondre au prescrit légal du coût-vérité imposé par le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets, tel que modifié dernièrement par le décret du 22 mars 2007.

Les recettes de dette

Les recettes de dette comprennent notamment les participations au bénéfice d'entreprises publiques (intercommunales..) et le remboursement des charges d'emprunts par des tiers.

RECETTES DE DETTE	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
<i>Intérêts créditeurs</i>	121.312,41	95.515,00	95.515,00
<i>Dividendes Dexia</i>	130.302,00	145.126,16	-
<i>Dividendes Intercom Energie</i>	651.071,61	322.271,68	201.871,68
<i>Dividendes Eau</i>	-	33.012,21	32.338,35
<i>Dividendes Intercom Télédistrib.</i>	76.886,14	84.715,00	84.715,00
<i>Autres recettes financières</i>	6.508,38	6.795,15	6.795,15
TOTAL	986.080,54	687.435,20	421.235,18

Les recettes de dette diminuent globalement de 38,72 % (- 266.200,02 €) ; Il s'agit principalement d'un effet collatéral de la crise financière. On ne peut espérer en effet en 2009 aucun produit à titre de dividendes du holding DEXIA ; il y a lieu également de noter une importante diminution de 37,36 % du produit des dividendes provenant des intercommunales « énergétiques » (- 120.400,00 €).

Les prestations

Les recettes de prestations qui représentent 3,4 % des recettes de la commune subissent une diminution de 3,39 % (-11.819,85 €).

RECETTES DE PRESTATIONS	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
<i>Vente de bois</i>	50,00	5.455,28	-
<i>Location patrimoine</i>	12.164,45	20.409,33	20.197,59
<i>Bibliothèque</i>	5.559,25	5.500,00	5.500,00
<i>Cimetière - Concessions</i>	23.300,00	25.200,00	25.200,00
<i>Concessions domaniales</i>	99.080,55	96.375,01	96.375,01
<i>Accueil extrascolaire</i>	38.989,79	40.540,00	40.540,00
<i>Car communal</i>	4.645,00	4.075,00	4.075,00
<i>Garderies scolaires</i>	10.397,00	41.240,00	34.000,00
<i>Repas scolaires</i>	-	34.820,00	36.000,00
<i>Classes de plein air</i>	-	32.240,00	42.160,00
<i>Autres</i>	24.133,99	42.512,83	32.500,00
TOTAL	218.320,03	348.367,45	336.547,60

Elles reprennent les recettes provenant de la valorisation du patrimoine communal (loyers, occupation des salles communales) ainsi que les services rendus par les communes qui donnent lieu à la perception d'un revenu, à l'exclusion des taxes et redevances.

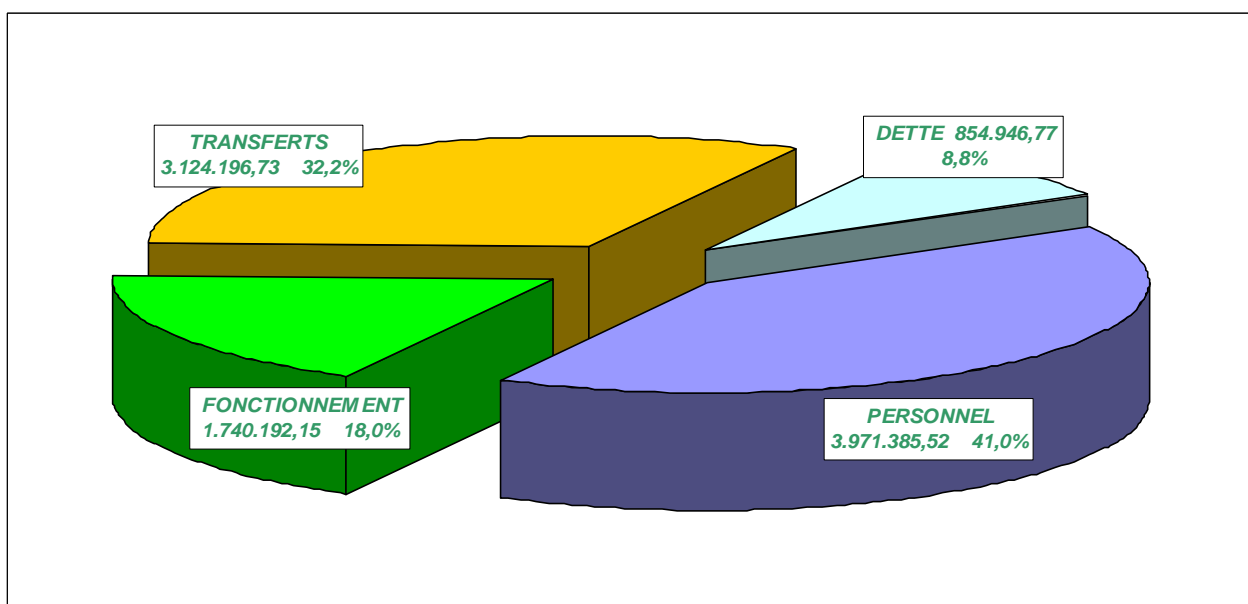
Il s'agit principalement de la recette générée par le service communal d'accueil extrascolaire le bien nommé « Paradis Mômes » mais également des produits des prestations résultant des garderies scolaires, des repas scolaires et des classes de plein air qui ont été intégrés dans le budget communal puisque ce sont des services organisés à part entière par le service public communal.

Il s'agit également des droits perçus (redevances) pour l'occupation du domaine public d'une part par des impétrants (électricité) et d'autre part par des particuliers au titre de concessions pour sépulture. Pour le reste, sont visés également des autres droits qui restent constants notamment les revenus des locations du patrimoine et les redevances résultant des activités de la bibliothèque.

LES DEPENSES

On distingue quatre catégories économiques principales de dépenses : les dépenses de personnel (41%), de fonctionnement (18%), de transfert (32,2%) et de dette (8,8%).

DEPENSES	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009	± 2009/2008	± en %
PERSONNEL	3.358.202,17	3.685.899,52	3.971.385,52	285.486,00	7,75
FONCTIONNEMENT	1.291.320,50	1.734.537,80	1.740.192,15	5.654,35	0,33
TRANSFERTS	2.918.686,18	3.106.332,58	3.124.196,73	17.864,15	0,58
DETTE	860.040,19	902.137,48	854.946,77	- 47.190,71	- 5,23
TOTAL DEPENSES	8.428.249,04	9.428.907,38	9.690.721,17	261.813,79	2,78



Les dépenses de personnel

DEPENSES DE PERSONNEL	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
Mandataires	297.797,12	325.604,80	349.492,00
Personnel	2.461.846,27	2.740.231,44	2.929.909,63
Personnel APE	524.118,52	539.853,57	607.268,00
Personnel subventionné	22.027,64	23.386,82	23.573,00
Personnel enseignant subventionné	-	-	-
Assurance-loi	43.512,62	46.475,00	51.995,00
Autres	8.900,00	10.347,89	9.147,89
TOTAL	3.358.202,17	3.685.899,52	3.971.385,52

Les dépenses de personnel augmentent globalement de 7,75 % (+285.486,00 €) par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter que le service public doit faire face à des missions toujours plus exigeantes tout en gardant un seuil de performance acceptable. Le nouveau cadre du personnel et les monographies de fonctions du personnel adoptées par le conseil communal fin 2008 vont renforcer le service public communal.

L'évaluation des crédits tient compte des promotions, des majorations barémiques et des positions RGB au regard de l'effectif prévisible et des mouvements naturels du personnel.

Il y a lieu de relever l'engagement à titre contractuel d'un nouvel agent technique en raison de l'indisponibilité pour longue durée d'un agent technique en chef (congés de maladie), la charge complète du traitement du chef de bureau technique et celle de l'employé recruté pour assister les directions d'école.

On peut expliquer également la fluctuation à la hausse de la charge salariale de l'accueil extrascolaire en raison de l'augmentation saisonnière de l'encadrement pour l'animation et la garderie des jeunes enfants.

On constate également une hausse de la charge financière liée à l'augmentation des heures de prestations pour le nettoyage des locaux destinés à l'enseignement ou l'accueil extrascolaire.

Enfin, il faut souligner que le budget 2009 intègre l'adaptation à la hausse de l'allocation de fin d'année des fonctionnaires conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 28 novembre 2008 paru au moniteur du 3 décembre 2008. Cet arrêté porte la partie forfaitaire de l'allocation à 650 euros (au lieu de 317 euros). La partie variable demeure fixée à 2,5 % de la rétribution annuelle brute ayant servi de base au calcul de la rétribution due pour le mois d'octobre de l'année considérée.

Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 1.740.192,15 €, soit une légère augmentation de 0,33% (+ 5.654,35 €) par rapport à l'exercice précédent. Il va sans dire qu'en valeur absolue les dépenses énergétiques constituent des postes importants en matière de frais de fonctionnement mais la fluctuation du prix de l'énergie ces derniers mois et le changement des conditions climatiques rend plus aléatoires les estimations. Dès lors, les prévisions des allocations énergétiques pour 2009 ne pouvaient que demeurer élevées notamment en ce qui concernent les combustibles de chauffage, l'électricité et le gaz ; elles connaissent une augmentation de 6,72% (+20.286,00 €).

Cependant, la répartition entre les différents postes connaît des inégalités importantes en fonction des exercices. Ainsi, la facture globale de l'éclairage public (fourniture d'électricité et entretien du réseau) diminue de 19,91 % (-26.641,00 €).

L'allocation prévue en 2008 pour l'archivage des pièces et documents administratifs à raison de 60.000 € n'a pas été reconduite en 2009.

Par ailleurs, il faut rappeler que les allocations inscrites en dépenses de fonctionnement pour les repas scolaires, les surveillances d'enfants et les classes de plein air, doivent être examinées en regard des allocations correspondantes inscrites en recette de prestations.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
Frais administratifs IPP	34.104,09	31.894,14	32.169,29
Déchets	74.679,35	109.000,00	116.000,00
Parc à containers / mutualisation	-	-	-
Téléphonie	38.391,03	40.669,00	41.169,00
Frais postaux	20.487,90	27.318,00	29.344,00
Véhicules: Carburant	37.535,78	43.950,00	43.950,00
Véhicules: entretien de la flotte	44.250,20	55.500,00	55.500,00
Chauffage, électricité	216.716,60	301.828,00	322.114,00
Eau	-	19.275,00	20.815,00
Eclairage public	132.314,77	133.791,00	107.150,00
Assurances	47.406,30	63.667,00	67.785,00
Informatique: maintenance système et logiciels	34.291,26	38.957,08	41.000,00
Photocopieurs	26.290,85	32.610,00	29.500,00
Formations	3.802,00	11.914,46	12.794,73
Fournitures administratives	58.737,70	61.150,00	62.900,00
Documentation, abonnements	6.783,30	9.447,89	7.450,00
Archivage	-	60.000,00	-
Avocats - médecins	15.541,17	23.247,89	23.450,00
Vêtements de travail	10.881,64	15.500,00	15.500,00
Secrétariat social	15.637,83	16.500,00	16.500,00
Publications: bulletin communal - presse	10.559,72	20.600,00	18.600,00
Bâtiments: alarmes	19.315,16	23.680,00	23.680,00
Bâtiments: entretien - fournitures -prestations	82.491,67	91.700,00	91.700,00
Bâtiments - contrôles de sécurité	7.592,29	15.750,00	12.250,00
Signalisation routière - équipements de voirie	8.806,57	10.250,00	15.000,00
Voie: déneigement	9.854,00	9.854,00	9.854,00
Voie: entretien et fournitures de matériaux	24.780,96	43.879,00	50.000,00
Voie: outillage et fournitures techniques	10.090,61	11.000,00	13.000,00
Voie: location de matériel	1.670,10	4.500,00	4.500,00
Environnement: outillage et fournitures techniques	2.427,64	5.150,00	5.150,00
Parcs: entretien pelouse et élagage	18.957,00	22.500,00	22.500,00
Igretec - cotisation	16.246,36	16.465,56	16.465,56
Enseignement: fournitures scolaires	22.380,54	23.987,00	25.900,00
Enseignement: classes mobiles	20.328,00	20.400,00	20.400,00
Bibliothèque: livres et abonnements	21.701,93	19.500,00	19.500,00
Réseau d'eau: entretien des hydrants	38.740,09	39.258,22	39.632,82
Sécurisation en matière d'incendie	-	-	10.000,00
Environnement: plantations	4.718,02	14.700,00	14.700,00
Repas scolaires	-	34.280,00	36.000,00
Enseignement: prestations de surveillance ALE	-	31.488,00	33.300,00
Redevances/droits d'auteurs	2.347,83	7.880,00	5.120,00
Redevances/dom.public	390,37	655,00	655,00
Elections	8.500,00	-	16.000,00
Animaux nuisibles	5.637,09	6.450,00	6.450,00
Indemnités de logement pour desservants	4.945,47	5.045,00	5.045,00
Funérailles pour indigents	2.493,54	3.000,00	3.000,00
Classes de plein air	10.000,00	62.000,00	69.470,00
Jumelages frais	112,64	7.500,00	15.900,00
AES - frais d'animation	-	4.500,00	5.000,00
AES frais de garderie par ALE	-	1.914,00	2.600,00
Voyage des pensionnés	-	4.500,00	4.500,00
Synergie COM/CPAS frais fctnt	-	5.000,00	5.000,00
Fête de la famille	-	1.200,00	1.200,00
Conseil communal des enfants	-	2.500,00	2.500,00
Conseil consultatif de la jeunesse	-	1.250,00	1.250,00
Conseil consultatif des aînés	-	300,00	2.500,00
Fête de la jeunesse	-	1.200,00	1.200,00
Journée de la promotion du sport	-	1.950,00	1.350,00
Journée du patrimoine	-	2.400,00	2.300,00
Semaine de la mobilité	-	2.500,00	2.400,00
Accueil nouveaux citoyens	-	500,00	2.000,00
Réceptions et représentation	3.513,47	3.528,00	3.528,00
Fournitures pour cérémonies et fêtes	6.809,39	7.000,00	7.000,00
Vaccins	90,28	250,00	1.750,00
Médecin contrôle	3.730,43	4.250,00	4.250,00
Frais de déplacement	1.658,44	2.150,00	2.150,00
Autres	102.579,12	39.954,56	38.850,75
TOTAL	1.291.320,50	1.734.537,80	1.740.192,15

Les dépenses de transfert

Elles reprennent l'ensemble des subventions accordées par la commune à titre de contribution dans le fonctionnement d'activités exercées par des tiers que sont le CPAS pour l'aide et l'action sociale, la Zone de police pour la sécurité, le SRI pour la lutte contre l'incendie, l'ICDI pour le traitement des déchets, les fabriques pour l'entretien des bâtiments du culte, mais aussi les diverses associations sportives, culturelles et autres....

DEPENSES DE TRANSFERT	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
CPAS	1.047.749,00	1.048.000,00	1.054.754,00
Zone de police	697.498,62	754.463,62	764.748,21
SRI	498.452,04	500.000,00	500.000,00
ISPPC	7.818,99	4.604,26	4.604,26
ICDI - traitement des déchets	533.321,13	662.569,46	634.971,94
SPF	-	-	26.800,00
Fabriques d'église	50.127,89	54.282,41	56.253,57
UVCW	6.641,43	6.800,98	7.237,64
Primes syndicales	4.375,70	8.300,00	5.720,00
Conseil de l'enseignement communal	1.563,00	1.600,00	1.600,00
Ecole libre - avantages sociaux	5.726,40	7.400,00	7.400,00
Associations sportives locales	2.980,00	5.020,00	5.020,00
ASBL Commission sportive Montigny	1.239,47	1.239,47	1.239,47
Associations culturelles locales	4.500,00	5.500,00	5.500,00
CCRC	8.659,25	8.832,43	9.009,00
ASBL Initiatives culturelles	1.363,41	1.363,41	1.363,41
Comités de jumelage	-	-	-
ASBL Initiative et Tourisme	-	1.239,47	1.239,47
Association des Classes de neiges	19.831,61	-	-
Mouvements de jeunesse	830,00	970,00	970,00
Comité de la fête laïque	743,68	743,68	743,68
Associations patriotiques	-	500,00	500,00
Autres transferts	25.264,56	32.903,39	34.522,08
TOTAL	2.918.686,18	3.106.332,58	3.124.196,73

Elles représentent 32,2 % de l'ensemble des dépenses ordinaires ; elles accusent une diminution de 0,58 % par rapport à l'exercice écoulé (-17.864,15€)

Les dotations au CPAS et aux fabriques restent stables, la dotation à la Zone de police Germinalt augmente de 1,36 % (+ 10.284,59 €) et la dotation à l'ICDI diminue de 4,17 % (- 27.597,52).

Par ailleurs, en application du règlement communal sur l'octroi des subsides aux diverses associations, les allocations culturelles et sportives aux divers clubs et associations restent constantes.

Les dépenses de dette

Elles reprennent principalement les remboursements de capital et les charges d'intérêts pour l'année 2009. Les dépenses de dettes générées par l'endettement communal représentent 8,8% des dépenses ordinaires, soit un montant de 854.946,77 €.

DEPENSES DE DETTE			
	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009
<i>Intérêts débiteurs</i>	4.970,53	7.045,00	7.045,00
<i>Charges emprunts part propre investiss.</i>	846.674,81	871.418,98	819.325,55
<i>Charges emprunts à contracter</i>	-	23.673,50	28.576,22
<i>Charges emprunts tiers</i>	7.634,56	-	-
<i>Charges emprunts part Etat</i>	-	-	-
<i>Autres</i>	760,29	-	-
TOTAL	860.040,19	902.137,48	854.946,77

Les charges financières globales (intérêts + amortissements) des emprunts contractés et à contracter s'élèveront à 847.901,77 € pour l'année 2009. Pour rappel, en ce qui concerne la charge financière des nouveaux emprunts projetés en 2009, seules les charges d'intérêts sont comptabilisées, à concurrence de 6 mois d'intérêts pour les projets non subsidiés et 3 mois pour les projets bénéficiaires d'un cofinancement par un pouvoir subsidiant.

LE SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le projet de budget communal de l'exercice 2009 arrêté par le Collège communal présente en son service extraordinaire les résultats généraux ci-après :

Service extraordinaire 2009	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Exercices antérieurs	633.353,47	3.150,00	630.203,47
Exercice propre	3.275.932,00	4.438.356,80	-1.162.424,80
Prélèvements	1.165.574,80	0,00	1.165.574,80
Résultat général	5.074.860,27	4.441.506,80	633.353,47

Le service extraordinaire est l'ensemble des dépenses et recettes qui affectent durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal à l'exclusion de son entretien courant. Ce sont donc des investissements qui affectent l'évolution de la dette communale quand leurs financements sont effectués par le biais de l'emprunt. Un autre mode de financement des investissements est le recours au Fonds de réserve qui est constitué au fil des ans en comptabilité générale par l'affectation de recettes exceptionnelles ou éventuellement de bonis du compte ou d'excédents budgétaires.

Les investissements projetés en 2009

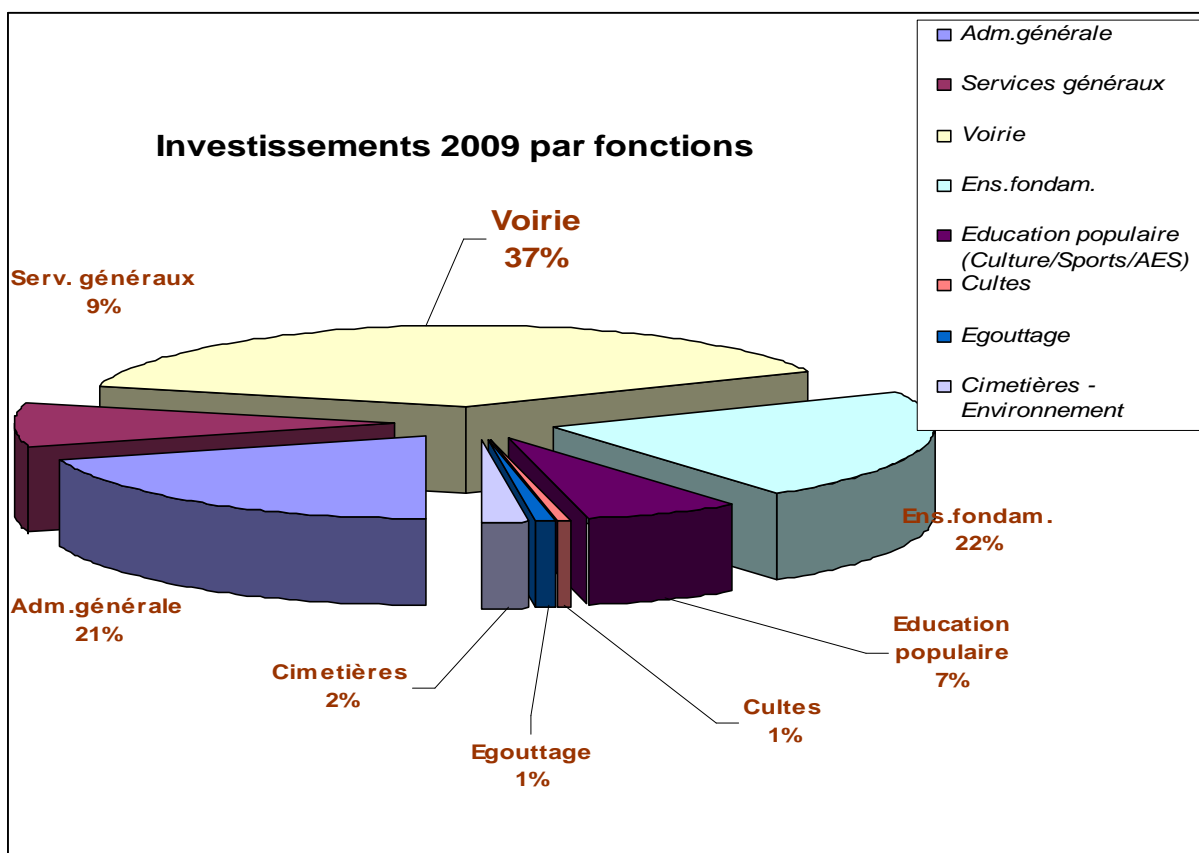
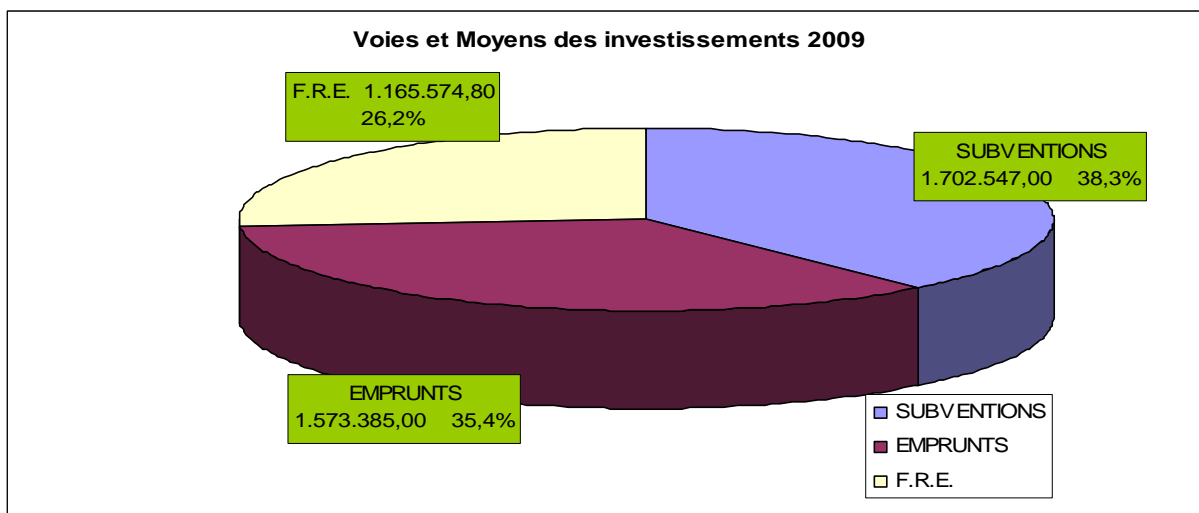
La valeur globale des nouveaux investissements est estimée à 4.441.506,80 €. La couverture de ces dépenses sera effectuée par des emprunts à concurrence de 1.573.385,00 €, par des subsides à hauteur de 1.702.747,00 € et par le fonds de réserve extraordinaire à raison de 1.165.574,80 €.

Le secteur de la voirie occupe la première place en termes de volume de dépenses avec 1.075.062,00 € soit 37 % de l'ensemble des dépenses extraordinaires de 2009. La fonction enseignement occupe la deuxième place avec 990.450,00 € (22%) et la fonction administration générale la troisième place avec 914.350,00 € (21 %).

N° de projet	INVESTISSEMENTS 2009	DEPENSES	Financement communal		
			F.R.Extr.	Emprunts	Subsides
2009/0002	Nouveau car communal	350.000,00	-	350.000,00	-
2009/0003	Matériel informatique - travaux	3.700,00	3.700,00	-	-
2009/0005	Nouvel hôtel de ville	907.500,00	907.500,00	-	-
2009/0007	Jeux pour le parc communal	2.200,00	2.200,00	-	-
2009/0008	Etude technique pour le chauffage FCulturel/Ec.Dr Cornet/CPAS/Acad.	20.000,00	20.000,00	-	-
2009/0009	Pointeuse pour ts services	12.600,00	12.600,00	-	-
2009/0012	Matériel vidéo pour foyer culturel	700,00	700,00	-	-
2009/0013	Remplacement porte local de soudure	6.000,00	6.000,00	-	-
2009/0014	Plan Air Climat - éclairage de rues	180.000,00	-	36.000,00	144.000,00
2009/0015	Réfection rue fer à cheval	40.000,00	-	40.000,00	-
2009/0016	Réfection rue de Marchienne	1.300.000,00	-	532.820,00	767.180,00
2009/0017	Achat tête réversible MECALAC	3.500,00	3.500,00	-	-
2009/0018	Remise en état cabine haute tension (exercice antérieur)	3.150,00	3.150,00	-	-
2009/0022	Camion avec grue	170.000,00	-	170.000,00	-
2009/0023	Petit outillage voirie	5.562,00	5.562,00	-	-
2009/0024	Alarme école dr Cornet	10.200,00	10.200,00	-	-
2009/0026	Clôture école de Landelies	3.000,00	3.000,00	-	-
2009/0027	Réfection école de Malfalise	700.000,00	-	210.000,00	490.000,00
2009/0028	Préau école du Paradis	20.000,00	20.000,00	-	-
2009/0030	Etudes/honoraires école de malfalise	36.400,00	-	36.400,00	-
2009/0031	Achat mobilier divers école du Grand Chemin	820,00	820,00	-	-
2009/0032	mezzanines	18.000,00	18.000,00	-	-
2009/0033	Achat mobilier divers école du Grand Chemin	5.370,00	5.370,00	-	-
2009/0034	Mobilier divers pour la bibliothèque	5.540,00	5.540,00	-	-
2009/0035	Aménagement de la plaine de sport	7.000,00	7.000,00	-	-
2009/0036	AES - rénovation bâtiment	65.000,00	-	65.000,00	-
2009/0040	Régulateur de chauffage salle Laloyaux	8.000,00	8.000,00	-	-
2009/0041	Toiture du foyer culturel	135.000,00	-	95.000,00	40.000,00
2009/0042	Entretien extraordinaire de l'église St Martin de MLT	26.500,00	10.618,00	-	15.882,00
2009/0043	Egouttage rue du Faubourg - 20 ans	29.174,76	29.174,76	-	-
2009/0044	Egouttage exclusif Venelle du Faubourg - 20 ans	1.519,04	1.519,04	-	-
2009/0045	Restauration des murs de l'ancien cimetière de Landelies	76.330,00	-	38.165,00	38.165,00
2009/0046	Chassis école maternelle Dr Cornet	56.000,00	14.000,00	-	42.000,00
2009/0047	Chassis école des Fougères	64.500,00	16.125,00	-	48.375,00
2009/0048	Chassis école primaire Grand Chemin	76.160,00	19.040,00	-	57.120,00
2009/0049	Chassis salle Laloyaux	73.100,00	18.275,00	-	54.825,00
2009/0050	Petit outillage environnement	4.281,00	4.281,00	-	-
2009/0051	Balisage des sentiers	10.000,00	5.000,00	-	5.000,00
2009/0053	Mobilier salle publique de hôtel de ville de Landelies	4.700,00	4.700,00	-	-
TOTAL		4.441.506,80	1.165.574,80	1.573.385,00	1.702.547,00

SUBSIDES	1.702.547,00
EMPRUNT	1.573.385,00
F. R. EXT	1.165.574,80
Tot.dépense	4.441.506,80

FONCTIONS	DEPENSES	SUBVENTIONS	EMPRUNTS	F.R.E.
Adm.générale	914.350,00	-	-	914.350,00
Services généraux	388.000,00	-	350.000,00	38.000,00
Voie	1.705.062,00	911.180,00	778.820,00	15.062,00
Commerce industrie	-	-	-	-
Ens.fondam.	990.450,00	637.495,00	246.400,00	106.555,00
Education populaire (Culture/Sports/AES)	290.300,00	94.825,00	160.000,00	35.475,00
Bibliothèque	5.540,00	-	-	5.540,00
Cultes	26.500,00	15.882,00	-	10.618,00
Eau	-	-	-	-
Egouttage	30.693,80	-	-	30.693,80
Cimetières - Environnement	90.611,00	43.165,00	38.165,00	9.281,00
TOTAL	4.441.506,80	1.702.547,00	1.573.385,00	1.165.574,80



Le fonds de réserve extraordinaire

La valeur comptable du fonds de réserve au 31/12/2008 s'élève à 2.365.266,12 €. En 2009, il sera affecté au financement des projets 2009 à concurrence de 1.162.424,80 € et au financement de dépenses engagées antérieurement à concurrence de 3.150,00 € soit un total de 1.165.574,80 €. En conséquence, la valeur résiduelle dudit fonds devrait s'élever après ces opérations au montant de 1.199.691,32 €.

FONDS RES.Extraordinaire	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur comptable au 31/12	865.009,91	1.394.466,65	1.216.807,80	2.365.266,12	1.199.691,32

Annexe : service ordinaire 2009 – tableau de bord financier

Commune de Montigny-le-Tilleul		Tableau de bord financier			
Exercice propre	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009	≠ 2009/2008	≠ en %
RECETTES	9.420.271,41	10.175.131,06	9.853.983,99	- 321.147,07	- 3,16
DEPENSES	8.428.249,04	9.478.907,38	9.690.721,17	211.813,79	2,23
RESULTAT	992.022,37	696.223,68	163.262,82	- 532.960,86	

Commune de Montigny-le-Tilleul		Tableau de bord financier		
RECETTES	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009	
RECETTES DE PRESTATIONS	218.320,03	348.367,45	336.547,60	
Vente de bois	50,00	5.455,28	-	
Location patrimoine	12.164,45	20.409,33	20.197,59	
Bibliothèque	5.559,25	5.500,00	5.500,00	
Cimetière - Concessions	23.300,00	25.200,00	25.200,00	
Concessions domaniales	99.080,55	96.375,01	96.375,01	
Accueil extrascolaire	38.989,79	40.540,00	40.540,00	
Car communal	4.645,00	4.075,00	4.075,00	
Garderies scolaires	10.397,00	41.240,00	34.000,00	
Repas scolaires	-	34.820,00	36.000,00	
Classes de plein air	-	32.240,00	42.160,00	
Autres	24.133,99	42.512,83	32.500,00	
Total Recettes de prestations	218.320,03	348.367,45	336.547,60	
RECETTES DE TRANSFERTS	8.215.870,84	9.139.328,41	9.046.201,21	
Précompte immobilier	1.910.759,00	2.143.633,31	2.196.413,21	
IPP	3.435.572,98	3.189.413,75	3.216.929,14	
Taxes automobiles	114.494,82	126.146,49	125.274,23	
Immondices	-	525.070,00	521.920,00	
Vente sacs	116.005,26	106.139,75	109.127,68	
Ecrits publicitaires	267.549,67	258.000,00	279.885,00	
Egoûts	225.900,00	225.000,00	225.000,00	
Autres taxes locales	271.658,69	299.980,66	322.423,57	
Sous-Total Fiscalité	6.341.940,42	6.873.383,96	6.996.972,83	
Fonds des communes : dot. Princ	917.405,71	1.245.666,74	1.263.639,07	
Fonds des communes : dot. Spécif.	92.139,26	-	-	
Tonus axe 1	196.981,01	49.512,48	49.512,48	
Sous-Total Fonds des communes	1.206.525,98	1.295.179,22	1.313.151,55	
Subv. personnel enseignant	-	-	-	
Subv. fonctionnement enseignement	274.314,20	466.712,00	308.750,00	
Subventions APE	265.089,39	286.622,00	285.310,00	
Subventions AAC/ACTIVA	5.513,00	-	-	
Subventions CF - personnel bibliothèque	26.214,75	26.214,74	26.214,74	
Subventions CF - personnel AES	20.020,00	20.279,00	20.279,00	
Subventions RW - Synergies COM/CPAS	-	100.000,00	-	
Subventions RW - Déchets	13.655,13	5.059,51	5.059,51	
Remboursement des emprunts part Etat	-	-	-	
Remboursement CRAC	-	-	-	
Autres subventions	49.036,12	51.527,98	76.563,58	
Autres	13.561,85	14.350,00	13.900,00	
Sous-Total Subsidés	667.404,44	970.765,23	736.076,83	
Total Recettes de transferts	8.215.870,84	9.139.328,41	9.046.201,21	
RECETTES DE DETTE	986.080,54	687.435,20	421.235,18	
Intérêts créditeurs	121.312,41	95.515,00	95.515,00	
Dividendes Holding Communal (Dexia)	130.302,00	145.126,16	-	
Dividendes Intercommunale Energétique	651.071,61	322.271,68	201.871,68	
Dividendes eau	-	33.012,21	32.338,35	
Dividendes Intercommunale Télédistribution	76.886,14	84.715,00	84.715,00	
Autres recettes financières	6.508,38	6.795,15	6.795,15	
Total Recettes de dette	986.080,54	687.435,20	421.235,18	
RECETTES DE PRELEVEMENT	-	-	50.000,00	
Synergie CPAS/CO - reprise de provision	-	-	50.000,00	
Total Recettes de prélèvements	-	-	50.000,00	
TOTAL RECETTES	9.420.271,41	10.175.131,06	9.853.983,99	

Commune de Montigny-le-Tilleul		Tableau de bord financier		
DEPENSES	Compte 2007	Budget 2008	Budget 2009	
DEPENSES DE PERSONNEL	3.358.202,17	3.685.899,52	3.971.385,52	
Mandataires	297.797,12	325.604,80	349.492,00	
Personnel	2.461.846,27	2.740.231,44	2.929.909,63	
Personnel APE	524.118,52	539.853,57	607.268,00	
Personnel subventionné	22.027,64	23.386,82	23.573,00	
Personnel enseignant subventionné	-	-	-	
Assurance-loi	43.512,62	46.475,00	51.995,00	
Autres	8.900,00	10.347,89	9.147,89	
Total Dépenses de personnel	3.358.202,17	3.685.899,52	3.971.385,52	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1.291.320,50	1.734.537,80	1.740.192,15	
Frais administratifs IPP	34.104,09	31.894,14	32.169,29	
Déchets	74.679,35	109.000,00	116.000,00	
Parc à conteneurs / mutualisation	-	-	-	
Téléphonie	38.391,03	40.669,00	41.169,00	
Frais postaux	20.487,90	27.318,00	29.344,00	
Véhicules: Carburant	37.535,78	43.950,00	43.950,00	
Véhicules: entretien de la flotte	44.250,20	55.500,00	55.500,00	
Chauffage, électricité	216.716,60	301.828,00	322.114,00	
Eau	-	19.275,00	20.815,00	
Eclairage public	132.314,77	133.791,00	107.150,00	
Assurances	47.406,30	63.667,00	67.785,00	
Informatique: maintenance système et logiciels	34.291,26	38.957,08	41.000,00	
Photocopieurs	26.290,85	32.610,00	29.500,00	
Formations	3.802,00	11.914,46	12.794,73	
Fournitures administratives	58.737,70	61.150,00	62.900,00	
Documentation, abonnements	6.783,30	9.447,89	7.450,00	
Archivage	-	60.000,00	-	
Avocats - médecins	15.541,17	23.247,89	23.450,00	
Vêtements de travail	10.881,64	15.500,00	15.500,00	
Secrétariat social	15.637,83	16.500,00	16.500,00	
Publications: bulletin communal - presse	10.559,72	20.600,00	18.600,00	
Bâtiments: alarmes	19.315,16	23.680,00	23.680,00	
Bâtiments: entretien - fournitures - prestations	82.491,67	91.700,00	91.700,00	
Bâtiments - contrôles de sécurité	7.592,29	15.750,00	12.250,00	
Signalisation routière - équipements de voirie	8.806,57	10.250,00	15.000,00	
Voie: déneigement	9.854,00	9.854,00	9.854,00	
Voie: entretien et fournitures de matériaux	24.780,96	43.879,00	50.000,00	
Voie: outillage et fournitures techniques	10.090,61	11.000,00	13.000,00	
Voie: location de matériel	1.670,10	4.500,00	4.500,00	
Environnement: outillage et fournitures techniques	2.427,64	5.150,00	5.150,00	
Parcs: entretien pelouse et élagage	18.957,00	22.500,00	22.500,00	
Igretec - cotisation	16.246,36	16.465,56	16.465,56	
Enseignement: fournitures scolaires	22.380,54	23.987,00	25.900,00	
Enseignement: classes mobiles	20.328,00	20.400,00	20.400,00	
Bibliothèque: livres et abonnements	21.701,93	19.500,00	19.500,00	
Réseau d'eau: entretien des hydrants	38.740,09	39.258,22	39.632,82	
Sécurisation en matière d'incendie	-	-	10.000,00	
Environnement: plantations	4.718,02	14.700,00	14.700,00	
Repas scolaires	-	34.280,00	36.000,00	
Enseignement: prestations de surveillance ALE	-	31.488,00	33.300,00	
Redevances/droits d'auteurs	2.347,83	7.880,00	5.120,00	
Redevances/dom_public	390,37	655,00	655,00	
Elections	8.500,00	-	16.000,00	
Animaux nuisibles	5.637,09	6.450,00	6.450,00	
Indemnités de logement pour desservants	4.945,47	5.045,00	5.045,00	
Funérailles pour indigents	2.493,54	3.000,00	3.000,00	
Classes de plein air	10.000,00	62.000,00	69.470,00	
Jumelages frais	112,64	7.500,00	15.900,00	
AES - frais d'animation	-	4.500,00	5.000,00	
AES frais de garderie par ALE	-	1.914,00	2.600,00	
Voyage des pensionnés	-	4.500,00	4.500,00	
Synergie COM/CPAS frais fctnt	-	5.000,00	5.000,00	
Fête de la famille	-	1.200,00	1.200,00	
Conseil communal des enfants	-	2.500,00	2.500,00	
Conseil consultatif de la jeunesse	-	1.250,00	1.250,00	
Conseil consultatif des aînés	-	300,00	2.500,00	
Fête de la jeunesse	-	1.200,00	1.200,00	
Journée de la promotion du sport	-	1.950,00	1.350,00	
Journée du patrimoine	-	2.400,00	2.300,00	
Semaine de la mobilité	-	2.500,00	2.400,00	
Accueil nouveaux citoyens	-	500,00	2.000,00	
Réceptions et représentation	3.513,47	3.528,00	3.528,00	
Fournitures pour cérémonies et fêtes	6.809,39	7.000,00	7.000,00	
Vaccins	90,28	250,00	1.750,00	
Médecin contrôle	3.730,43	4.250,00	4.250,00	
Frais de déplacement	1.658,44	2.150,00	2.150,00	
Autres	102.579,12	39.954,56	38.850,75	
Total Dépenses de fonctionnement	1.291.320,50	1.734.537,80	1.740.192,15	
DEPENSES DE TRANSFERTS	2.918.686,18	3.106.332,58	3.124.196,73	
CPAS	1.047.749,00	1.048.000,00	1.054.754,00	
Zone de police GERMINALT	697.498,62	754.463,62	764.748,21	
Service Régional Incendie	498.452,04	500.000,00	500.000,00	
ISPPC - contribution dans le déficit	7.818,99	4.604,26	4.604,26	
ICDI - contribution dans le traitement des déchets	533.321,13	662.569,46	634.971,94	
SPF - contribution mise à disposition de personnel	-	-	26.800,00	
Fabrique d'église	50.127,89	54.282,41	56.253,57	
UVCW	6.641,43	6.800,98	7.237,64	
Intervention dans les primes syndicales	4.375,70	8.300,00	5.720,00	
Conseil de l'enseignement communal et provincial	1.563,00	1.600,00	1.600,00	
Ecole libre - avantages sociaux	5.726,40	7.400,00	7.400,00	
Subsides aux associations sportives locales	2.980,00	5.020,00	5.020,00	
ASBL Commission sportive Montigny	1.239,47	1.239,47	1.239,47	
Subsides aux associations culturelles locales	4.500,00	5.500,00	5.500,00	
Centre Culturel Régional Charleroi	8.659,25	8.832,43	9.009,00	
ASBL Initiatives culturelles Montigny-Landelies	1.363,41	1.363,41	1.363,41	
Comités de jumelage	-	-	-	
ASBL Initiative et Tourisme Montigny-Landelies	-	1.239,47	1.239,47	
Association des Classes de neige	19.831,61	970,00	970,00	
Mouvements de jeunesse	830,00	743,68	743,68	
Comité de la fête laïque	743,68	500,00	500,00	
Associations patriotiques	-	500,00	500,00	
Autres transferts	25.264,56	32.903,39	34.522,08	
Total Dépenses de transferts	2.918.686,18	3.106.332,58	3.124.196,73	
DEPENSES DE DETTE	860.040,19	902.137,48	854.946,77	
Intérêts débiteurs	4.970,53	7.045,00	7.045,00	
Charges emprunts part propre investiss.	846.674,81	871.418,98	819.325,55	
Charges emprunts à contracter	-	23.673,50	28.576,22	
Charges emprunts tiers	7.634,56	-	-	
Charges emprunts part Etat	-	-	-	
Autres	760,29	-	-	
Total Dépenses de dette	860.040,19	902.137,48	854.946,77	
DEPENSES DE PRELEVEMENT	-	50.000,00	-	
Provisions pour risques et charges	-	50.000,00	-	
Total Dépenses de prélèvements	-	50.000,00	-	
TOTAL DEPENSES	8.428.249,04	9.478.907,38	9.690.721,17	